

Nous, soussignés acteurs de la société civile représentant organisations en République démocratique du Congo, avons formé une coalition ad hoc, *Mobilisation pour la Sauvegarde de la Souveraineté et de l'Autonomie Congolaise* (MOSSAC), afin de transmettre notre message à la communauté internationale et aux décideurs du monde entier.

Notre lettre ouverte s'adresse aux organismes suivants et à leurs mandants :

- * Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- * Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ;
- * Assemblée générale des Nations Unies ;
- * Union africaine ;
- * Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ;
- * Cour africaine des droits de l'homme et des peuples ;
- * Internationale Organisation of la Francophonie (OIF)
- * Union européenne ; Parlement européen ;
- * Commission européenne ;
- * Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ;
- * États donateurs individuels (États-Unis, Royaume-Uni, France, Belgique, Allemagne, Japon) ;
- * les pays et les entreprises qui achètent des minéraux au Rwanda, à des entreprises rwandaises ou à d'autres pays et entreprises qui achètent directement au Rwanda ;
- * Association internationale de développement de la Banque mondiale ;
- * Fonds monétaire international (FMI) ;
- * Fonds mondial ;
- * Fonds africain de développement ;
- * Banque africaine de développement (BAD) ;
- * Cour pénale internationale (CPI) ;
- * Cour internationale de justice (CIJ).

Aperçu de la situation actuelle

Depuis l'invasion du Zaïre par le Rwanda en octobre 1996 et la chute du président Mobutu en mai 1997, la République démocratique du Congo souffre d'une guerre imposée par le Rwanda et l'Ouganda, avec des milices disséminées dans l'est du pays, qu'ils financent et soutiennent logistiquement. [Le Rapport Mapping des Nations Unies](#), publié en 2010, a documenté les divers crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides commis entre 1993 et 2003.

Aujourd'hui, plus d'un quart de siècle après le début du conflit, le bilan des morts en fait la guerre la plus sanglante depuis la Seconde Guerre mondiale. Les chercheurs du Comité International de Secours ont estimé [la mortalité liée au conflit à 5,4 millions](#) de décès supplémentaires pour la période 1998-2007. Ce chiffre n'inclut pas les décès survenus en 1996-1997, après 2007, ni ceux des derniers mois. Cette catastrophe persistante, orchestrée par le Rwanda et l'Ouganda, et

largement ignorée – voire même supporté – par la communauté internationale, a été payée par le sang des Congolais.

Les extrémistes armés du mouvement M23/AFC qui sèment actuellement le chaos dans l'est de la RDC sont les successeurs des milices et rébellions qui massacrent la population congolaise depuis 2003. Au cours du premier trimestre 2025, avec l'aide financière et logistique du Rwanda, ils ont considérablement accru l'intensité des massacres et des déplacements dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en occupant les capitales provinciales de Goma et Bukavu, et en s'emparant des centres miniers de Rubaya, Masisi et Walikale au nord jusqu'à Mwenga, Minembwe et d'autres au sud. L'Alliance du fleuve Congo (AFC), une alliance politique dont fait partie le M23, a récemment [annoncé son intention](#) de prendre le contrôle de Kinshasa, la capitale du pays.

L'armée rwandaise et ses supplétifs du M23 ont tué des milliers de personnes lors de la seule prise de la ville de Goma, un nombre estimé entre 2 900 et 9 500. Ces massacres, documentés dans d'innombrables articles de presse, se poursuivent encore aujourd'hui : assassinats à bout portant, exécutions sommaires d'enfants, disparitions, visites domiciliaires nocturnes, violences sexuelles massives, exécutions de plus de 100 femmes incarcérées brûlées vives, assassinats ciblés de militants et de journalistes, et violations des droits humains sous toutes leurs formes.

L'impact de cette invasion et de cette occupation a été dévastateur pour la population congolaise. Selon les chiffres publiés par le Premier ministre de la RDC, quelque 7 000 personnes ont été tuées en janvier et février, et 450 000 se sont retrouvées sans abri après l'évacuation forcée et la destruction de 90 camps de déplacés. Au 14 février 2025, l'UNICEF avait recensé 572 cas de viol, dont 170 cas d'enfants. Les [données compilées par le Norwegian Refugee Council \(NRC\)](#) montrent que :

- En RDC, près de sept millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont près de 90 % en raison du conflit ;
- Dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, 1 157 090 personnes ont été nouvellement déplacées depuis début 2025 ;
- les cas de choléra ont augmenté, les familles étant obligées de boire de l'eau non traitée ;
- Dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, 5 927 écoles restent fermées, privant près de 2 000 000 d'enfants d'accès à l'éducation ;
- La sécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure en RDC, qui connaît actuellement la plus grande crise alimentaire au monde, avec 27,7 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

Outre les faits et chiffres terrifiants exposés ci-dessus, le peuple congolais est gravement traumatisé par la violence et les menaces de violence. Il est incapable de travailler, d'acheter les biens et services nécessaires, d'obtenir des médicaments ou des soins de santé, de jouir de son droit à la prise de décision démocratique ou de participer à une économie viable en raison de la

perturbation des chaînes d'approvisionnement et du système bancaire. La situation actuelle est totalement intenable et incompatible avec la vie quotidienne et le développement à long terme du peuple congolais. Il est urgent de mettre fin à l'invasion et à l'occupation actuelles.

Nous, membres de la Mobilisation pour la Sauvegarde de la Souveraineté et de l'Autonomie Congolaise (MOSSAC), appelons par la présente à la mise en œuvre immédiate des mesures suivantes, essentielles pour mettre fin aux violentes atteintes à la vie, à la liberté et à la souveraineté dans l'est de la République démocratique du Congo :

1. Réfuter le faux discours utilisé par le Rwanda pour dissimuler ou justifier son invasion de la RDC.

Le M23 affirme lutter pour protéger les Tutsis et les Congolais d'origine rwandaise de la discrimination et souhaite transformer le Congo, ancien État en déliquescence, en un État moderne. Pendant ce temps, le Rwanda nie constamment soutenir le M23 ou envahir la RDC. Le président Kagame du Rwanda affirme que la guerre avec le M23 est une affaire interne à la RDC qui doit être résolue entre les deux parties au conflit (le M23 et la RDC). Kagame et d'autres porte-parole du gouvernement rwandais expliquent également que la guerre vise à protéger les Tutsis vivant en RDC des mauvais traitements et à défendre le Rwanda contre d'éventuelles incursions des FDLR, une force rebelle composée de Hutus qui ont fui le Rwanda après que le Front patriotique rwandais a renversé le gouvernement élu et pris le pouvoir au Rwanda en 1994.

Ces affirmations contradictoires ont été totalement réfutées par des témoignages et d'autres sources crédibles, notamment le Groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RDC. Leurs rapports au Conseil de sécurité en [2022](#), [2022](#), [2023](#), [2023](#), [2024](#) et [2024](#) documentent les armes, autres équipements militaires, fournitures, formations, coordination et troupes sur le terrain qui ont traversé la frontière depuis le Rwanda pour soutenir les efforts du M23. De plus, les décès de militaires rwandais et deuils organisés au Rwanda attestent de la présence militaire rwandaise en RDC. [Selon The Guardian](#), « deux hauts responsables des services de renseignement connaissant bien les FDR affirment que les pertes réelles subies par le Rwanda se chiffrent probablement en milliers ».

Malgré les déclarations sur la nécessité de protéger les Tutsis vivant en RDC contre les mauvais traitements et de défendre le Rwanda contre d'éventuelles incursions des FDLR, aucun membre de cette communauté n'a été malmené et n'a été soumis à un mauvais traitements tel que le prétend le Rwanda. Ni le Rwanda ni le M23 n'ont pris de mesures pour améliorer la situation des Tutsis en RDC, et n'ont pas non plus ciblé les FDLR de manière significative. En réalité, le M23 et ses soutiens rwandais ont conquis site minier après site minier dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Citant des rapports du Groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU en RDC, une carte présentée dans [The Africa Report](#) montre qu'une quarantaine de sites miniers étaient déjà sous le contrôle du M23 en 2023. Une fois les mines reprises par le M23, il prélève une « taxe » sur tous les minéraux extraits. Le minerai issu de ces mines est ensuite transporté au Rwanda, où il est traité et vendu sur le marché mondial comme un produit rwandais.

En conclusion, l'invasion et l'occupation de la RDC par le Rwanda sont principalement basées sur les ambitions de pouvoir et le désir de richesse du leader du Rwanda, Paul Kagame. Il ne sera pas possible d'arrêter la guerre tant que les fausses allégations ne seront pas rejetées par la communauté internationale et que les véritables raisons de l'invasion et de l'occupation du territoire et des ressources de la RDC ne seront pas comprises et reconnues.

2. Cesser toute aide et tout autre financement au Rwanda, qui lui permettent de poursuivre son invasion et son occupation de la RDC, ainsi que le pillage de ses minerais.

Cet appel s'adresse aux États donateurs individuels (États-Unis, Royaume-Uni, France, Belgique, Allemagne, Japon), ainsi qu'à l'Union européenne, à l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, au Fonds monétaire international (FMI), au Fonds mondial, au Fonds africain de développement et à la Banque africaine de développement (BAD). En envoyant cette aide au Rwanda, il peut détourner ses ressources et ses revenus vers des opérations militaires en RDC. Autrement dit, c'est cette aide qui finance l'invasion et l'occupation de la RDC, le massacre d'innocents et le pillage de ses minerais, enrichissant ainsi davantage la famille de Kagame.

Outre l'aide internationale, [l'Union européenne finance également l'armée rwandaise](#) pour protéger les champs pétroliers de la compagnie pétrolière française Total au Mozambique. Des enquêteurs de l'ONU ont déterminé que les commandants militaires payés pour soutenir Total au Mozambique [mènent également des opérations en RDC](#). Par ailleurs, en février 2024, l'UE et le Rwanda ont signé un « mémorandum d'accord sur les chaînes de valeur durables des matières premières », par lequel l'Union européenne a [accordé au Rwanda 900 millions d'euros](#) pour développer ses infrastructures d'extraction de matières premières. Étant donné que l'extraction de ces matières premières se déroule illégalement en RDC, cet accord semble rendre l'UE complice de l'extraction illégale de ces « minerais du sang ».

En conclusion, il est urgent de cesser d'envoyer de l'aide, de l'assistance et des paiements contractuels au Rwanda, qui fournissent à la fois un financement et un soutien militaire direct à la guerre en cours contre le peuple congolais.

3. Mettre fin à l'achat de minerais du sang volés en RDC par le Rwanda.

Cet appel s'adresse aux pays et entreprises qui achètent des minerais au Rwanda, à des entreprises rwandaises ou à d'autres pays et entreprises qui achètent directement au Rwanda, y compris les [Émirats arabes unis](#). En achetant ces minerais, dont on sait qu'ils ont été volés en RDC par une invasion et une occupation violentes, ces pays et entreprises se rendent complices du pillage des « minerais du sang » et soutiennent la violation de la souveraineté territoriale de la RDC ainsi que les divers crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par le Rwanda et ses mandataires en RDC.

Nous appelons de toute urgence tous les organismes régionaux, pays et entreprises qui achètent ces minéraux à :

1. arrêter les achats de ces minéraux, qu'ils soient directs ou indirects ;
2. imposer un embargo sur l'achat de tout produit fabriqué à partir de ces minéraux ; et

3. annuler tout accord visant à soutenir le développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux du Rwanda, ainsi que tous les paiements associés à ces accords, y compris, mais sans s'y limiter, l'accord minier de 2024 entre l'Union européenne et le Rwanda.

4. Mettre fin aux importations d'armes par le Rwanda.

Tout marchand d'armes, pays, mouvement politique ou milice fournissant des armes au Rwanda et à ses alliés contribue directement au massacre de citoyens congolais, tandis que le Rwanda et ses alliés envahissent, occupent et pillent illégalement le territoire et les ressources de la RDC. De plus, cela perturbe les chaînes d'approvisionnement internationales réglementées des minerais de RDC et des produits dérivés de ces minerais. Enfin, ces armes déstabilisent l'ensemble du système démocratique de la RDC en permettant aux milices armées d'opérer dans tout le pays, et en particulier dans les provinces de l'est.

Nous appelons de toute urgence :

1. que toutes ces ventes d'armes cessent immédiatement,
2. que des embargos soient imposés sur la fourniture d'armes au Rwanda et à ses alliés opérant en RDC, par le Conseil de sécurité de l'ONU et tout autre organisme habilité à le faire, et
3. que des sanctions soient imposées à tout trafiquant d'armes qui violerait les embargos.

5. Appliquer la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Après de multiples appels à l'action et condamnations verbales restés lettre morte par la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda, les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont officialisé cet appel à l'action le 21 février 2025 dans une résolution visant à mettre fin aux hostilités et à l'instabilité sécuritaire qui règnent dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Cette résolution, parrainée par la France, appelle les rebelles du M23 à cesser immédiatement leur offensive dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et exige que les forces rwandaises cessent leur soutien au groupe armé et se retirent du pays. La même résolution ordonne la cessation des hostilités et encourage la reprise du dialogue dans le cadre d'initiatives diplomatiques régionales.

Selon la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité est le principal responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Avec l'adoption unanime de cette résolution, les Nations Unies doivent désormais peser de tout leur poids pour la faire respecter, compte tenu du comportement récidiviste du Rwanda face aux initiatives de paix dans la région des Grands Lacs. Nous exigeons de toute urgence la mise en œuvre immédiate de ces mesures, afin de permettre à la population de l'est de la RDC de retrouver la paix, comme c'est le droit de tout citoyen du monde.

Voir l'Annexe 1 pour le texte intégral de la résolution 2773 du Conseil de sécurité de l'ONU.